

Tulle le 25/01/08

Comité d'établissement du 24 janvier 2008

L'année de vérité : ça passe ou ça casse !

Le premier CE de ce nouveau mandat s'est déroulé sous la présidence de M. Le Coq assisté de M. Dorliat qui a présenté la situation de la charge, du carnet de commandes et chiffre d'affaires. Les débats ont bien évidemment été focalisés sur la réorganisation mise en place et les perspectives permettant ou non de redresser la barre afin d'éviter une restructuration de l'établissement en 2009 et de pouvoir engager un plan d'investissements. Pour l'heure nous n'en sommes pas là, le mois de février étant le départ de cette étape que la CFDT aborde sans complaisance, avec réalisme et lucidité car ce sera difficile. Mais elle l'aborde surtout sans tomber dans le défaïtisme ambiant qui semble à ce jour être entretenu et qui, s'il perdure, s'avèrera un véritable handicap.

◆ Plan de charge

Le directeur précise que dès février, nous aurons les documents permettant d'analyser la situation de chaque BU. Pour l'instant les documents présentés sont identiques à ceux du plan de réorganisation.

- **Le secteur usinage** dispose d'un potentiel de 32219 h, une charge ferme de 18922 h avec un espéré de 7614 h. Ceci laisse un écart charge / potentiel de - 5682 h. Hispano devrait compléter cette charge + 500 h/mois à partir de juillet, des discussions (pas faciles) sont engagées sur les prix avec ce client.

- **La CFDT** précise que l'activité Hispano mérite que l'on fasse un minimum d'investissement afin d'améliorer les délais et qu'il est opportun pour la direction d'analyser les pistes avec les opérateurs et les méthodes (c'est un aspect que la direction souhaite activer) **alors c'est le moment de le mettre en oeuvre sans attendre.**

- **Pour les TTS**, le potentiel est de 21789 h avec une charge ferme de 8226 h, le récurrent est de 12000 h et le prévisionnel de 2800 h. ceci donne un écart positif de 1237 h / potentiel. La direction indique que l'activité commerciale va être renforcée sur ce secteur comme sur le secteur mécanique par le recrutement de deux commerciaux.

La CFDT relève quelques paradoxes, certes les TTS doivent absolument renforcer leur activité car les installations ne sont pas modulables, cependant le fait de retirer 4 opérateurs de ce secteur pose question quant à nos capacités à faire et à s'organiser si la charge arrive. Il serait également intéressant de connaître les nouveaux TUO 2008.

- **AFSYS** : Bonne nouvelle pour ce secteur qui voit la commande de 3000 réservoirs X76 confirmée, 1000 pourraient s'y rajouter. Les prix ont été remis au niveau souhaité. Il va falloir former un soudeur qualifié.

- **Montage** : Des perspectives avec la fabrication et le montage d'éléments d'éoliennes pour éclairage urbain. Cette piste semble sérieuse, le service ingénierie s'est beaucoup investi sur cette affaire mais il est trop tôt pour la considérer comme acquise. Toutefois si cela se concrétise et vu les quantités en jeu, il va se poser une question de place pour l'industrialiser.

- **APC** : La charge attendue arrive enfin, en février nous devrions voir également une présentation spécifique à ce secteur.

◆ Prévisions de chiffre d'affaires

Un tableau montre les objectifs à fin 2008 par activité, il sera actualisé mensuellement, la CFDT a demandé que nous ayons également tous les 3 mois l'évolution des résultats face aux objectifs attendus.

Objectifs CA par BU en Meur

Ingénierie 10,4 - MCO 15,5 - Usin/TTS 5,0 (1,5 interne groupe)

◆ Critères de sélection des pièces externalisées

Ce point a été mis à l'initiative de la CFDT, la compréhension des choix d'externalisation étant indispensables.

Quatre exemples sont présentés sur la base de la gamme en valeur ajoutée à 75 euros /heure, sans tenir compte de l'achat matière. Sur ces quatre exemples : bielle, cage des disques extérieurs, couvercle de l'arbre et boîtier porte roulement, seule le dernier est conservé en fabrication, les autres étant achetés. Selon ce tableau, les écarts sont de 48% pour les bielles et de 22 à 25 % pour les deux autres.

La CFDT déplore que ceci soit fait dans l'urgence, sans chercher à améliorer l'industrialisation de certaines pièces. Il va falloir observer attentivement les prestations de nos sous traitants.

◆ Les effectifs à fin décembre 2007

Nexter Mechanics : 177 personnes en activité dont 17 intérim, 17 CDD (dont les apprentis), 143 CDI.

Usine de BAR : 11 personnes dont 4 intérim.

Les mouvements de personnel : départ de deux CDI, fin de 4 contrats intérim dont un est embauché en CDI aux TTS.

◆ Information et consultation sur les organigrammes de l'établissement et des BU

Les élus se sont abstenus lors de cette consultation.

La CFDT considère pour sa part que ceci repose sur des décisions de réorganisation que l'on subit et dont rien ne prouve l'efficacité a priori. D'autre part ce système de séparation des entités est une stratégie qui peut permettre de préparer des cessions ou autres restructurations si les objectifs ne sont pas atteints.

Les organigrammes ont été présentés mais celui de la BU usinage/TTS ne fait pas apparaître les fonctions de chacun

jusqu'aux opérateurs. Les élus ont demandé que ceci soit fait dès que les prêts de personnels seront validés. La direction s'est engagée à le faire et à les présenter aux personnels.

♦ **Avant la clôture de ce CE, le délégué syndical CFDT** est intervenu pour faire confirmer au directeur ses engagements par rapport au maintien des primes liées au travail en équipes des personnels qui seront prêtés dans les autres BU ou à BAR. En effet, des discours différents ont entretenu le flou tout au long des deux semaines précédentes.

M. Le Coq et Mme Roche ont précisé que sur l'année 2008 seront maintenues les primes d'équipe, de transport et de travaux insalubres. La prime de panier ne peut être maintenue du fait que ces personnels sont en horaire normal (sauf Bar) et bénéficieront donc de la subvention restaurant d'entreprise. Pour la suite (en 2009), suivant l'évolution de la situation de chacun et son affectation, le système de dégressivité sera mis en place.

♦ **La CFDT est également intervenue sur les Entretien d'Activité et de Développement (ex EAI)** pour savoir comment allait se faire l'articulation 2007 et objectifs 2008 pour

les personnels en prêt par le fait que leur affectation demeurerait sur leur secteur d'origine.

La direction indique que le bilan 2007 sera fait par la hiérarchie du secteur actuel et 2008 par le nouveau responsable. Le directeur a insisté pour que les objectifs d'entretien (28 février cadres et 31 mars Etam + ouvriers) soient absolument respectés par la hiérarchie, qu'il s'agisse d'une volonté d'organisation et pas de manque de temps.

♦ **Volet formation lié à ces prêts**, interrogée sur ce point par la CFDT, la direction précise qu'un certain nombre de formations ont été identifiées et vont être réalisées sur un budget différent de celui du plan de formation dit normal.

La CFDT regrette que cet aspect n'ait pas fait l'objet de la réunion de la commission «formation et GPEC» d'autre part elle demande que les opérateurs usinage prêtés puissent avoir des formations liées au gros moyens d'usinage pour anticiper une augmentation de charge et surtout ne perdent pas leurs compétences. La direction n'y est pas opposée mais temporise en attendant de voir comment la situation va évoluer sur le plan commercial.

La direction accepte que l'état d'avancement de ces formations soit présenté à la commission formation GPEC.

M. Bonnefis a rencontré les élus locaux.

Le 11 janvier, une délégation CFDT s'est rendue chez le Député Maire de Tulle pour lui faire part de la situation de NEXTER Mechanics et des risques encourus sur la pérennité de l'établissement ou du moins d'une partie de l'établissement et bien évidemment sur l'emploi. Le maire nous avait confirmé qu'il rencontrerait le PDG de Nexter Mechanics dès que possible.

Judi matin à la suite du CE, nous avons appris par les collaborateurs du Député Maire qui ont contacté le secrétaire du CE que le PDG de Nexter Mechanics les rencontrait le 25 avant de se rendre sur le site (à aucun moment la direction locale n'a fait état de la venue du PDG).

Ces derniers nous proposaient une rencontre vendredi après midi en intersyndicale pour faire le point suite à cette entrevue. **Une délégation CFDT et CGT s'est rendue à cette invitation.**

Il ressort de cette rencontre entre le PDG de NEXTER Mechanics et les élus locaux que le discours de M. Bonnefis ne varie pas quant aux objectifs poursuivis : *Redresser la situation sur l'année 2008, des perspectives de marchés ont bien été évoquées, il ne dément pas que si des opportunités d'alliances ou de partenariat se présentent elles seront examinées. Au cas où la situation ne s'améliorerait pas, il est bien envisagé de restructurer l'établissement.*

L'autre volet de sa visite était la cession du bâtiment restaurant inter entreprises qui devrait se réaliser dans les prochaines semaines.

Le Député Maire et le Président de la communauté de communes nous ont confirmé vouloir acquérir ce bâtiment pour la somme de 200 Keur, conserver le pôle restauration (400 repas/jour) et prendre également en compte les besoins de l'association culture loisirs (ACL) qui occupe la majorité du rez de chaussée.

Dès son acquisition, ce bâtiment doit être mis aux normes ERP (établissement recevant du public) et reposer sur un projet financier au moins équilibré, ce qui pose les questions de son aménagement et de son utilisation, rez de chaussée et dernier étage devraient être transformés afin d'être loués.

Sur le volet restauration, plusieurs pistes sont envisagées, d'abord maintenir les emplois actuels, ceci repose sur l'organisation qui va être mise en place, quel prestataire (l'association actuelle serait dissoute) ? Le site continuera t-il à préparer les repas ou bien seront-ils préparés à la Montane* et acheminés ici en liaison chaude avec le personnel pour assurer le service. Dans ce débat entre aussi en compte le restaurant de la tour administrative qui doit être rénové.

* Le restaurant d'entreprise de BWA est dimensionné pour la totalité de la zone

de la Montane mais seul BWA y est pour l'instant implanté.

Se pose accessoirement le relogement des organisations syndicales dans l'établissement puisque tout ceci coïncide avec la mise en place des clôtures, des barrières et du poste de garde.

La question du versement de la subvention repas pour les personnels NEXTER au nouveau prestataire est également à regarder car ceci repose sur les accords d'entreprise qui sont en vigueur jusqu'à fin 2009.

L'ACL que le CE subventionne en partie, tente de s'adosser avec l'école de gendarmerie afin de renforcer son activité au sein du ministère de la défense. Les surfaces occupées dans ce bâtiment sont importantes, et intègrent une gaine de tir où vient s'entraîner également la police. Tout ceci repose sur des conventions de mise à disposition entre le CE et la direction qu'il va falloir réexaminer. Supprimer ces locaux est à coup sûr condamner l'ACL ce que nous souhaitons bien évidemment éviter.

Les élus nous ont promis de nous consulter sur l'avancement de cette opération. C'est indispensable et ceci doit être rapide avec tous les acteurs, direction, association gérante du restaurant, comité d'établissement, responsables de l'ACL, communauté de commune et mairie, sans doute également la société de restauration qui reprendrait cette prestation.